

PERMANENCE PARENTALITÉ ET HANDICAP

Mardi 10 septembre 2024 à 10h00

Le CCAS propose aux parents d'enfants en situation de handicap, une permanence une fois par mois à partir de septembre 2024 avec une éducatrice spécialisée. Elle vous apportera des conseils, des outils et une écoute afin de vous permettre de comprendre la situation de votre enfant et vous orienter vers des professionnels ou des organismes spécialisés.

La prochaine permanence est prévue mardi 10 septembre de 10h à 12h sur rendez-vous.

Renseignements et inscriptions : 01 60 07 89 20 - [ccas@thorigny \[dot\] fr](mailto:ccas@thorigny.fr)
CCAS